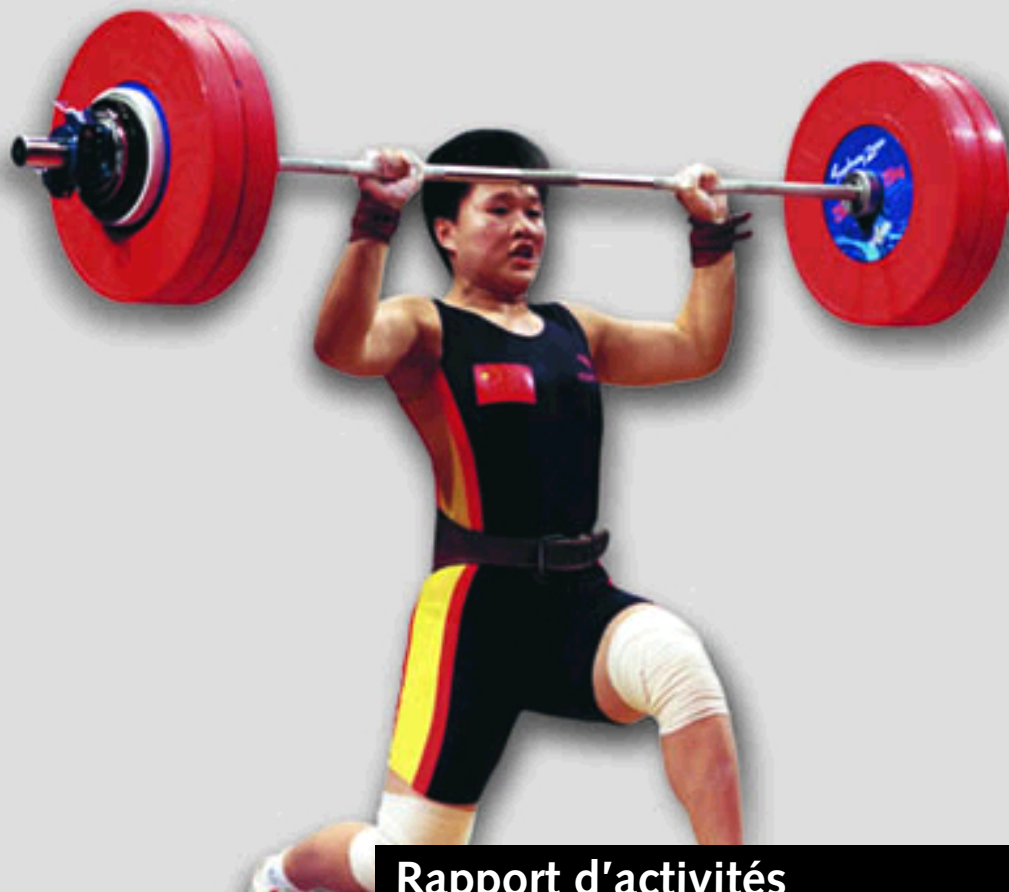


# Comité International Olympique



Rapport d'activités

Etats financiers

# Comité International Olympique



## Index

### Rapport des auditeurs et états financiers 31 décembre 2000

Page	
2	Rapport des auditeurs
3	Etats de la situation financière aux 31 décembre 2000 et 1999
4	Etats des activités pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999
5	Tableaux de financement pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999
6	Etats du mouvement des fonds pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999
7-23	Annexes aux états financiers pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

# Au Président, à la Commission Exécutive et à la Session du Comité International Olympique Lausanne

Nous avons vérifié les états financiers ci-joint du Comité International Olympique au 31 décembre 2000, comprenant l'état de la situation financière à cette date et l'état des activités y relatif, le tableau de financement, l'état du mouvement des fonds pour l'exercice se terminant à cette date et l'annexe aux états financiers, présentés aux pages 64 à 84. La responsabilité de l'établissement des états financiers incombe à la commission exécutive du Comité International Olympique. Notre mission consiste à émettre une appréciation sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous planifions et effectuions l'audit de manière telle que des anomalies significatives dans les états financiers puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Un audit comprend la vérification par sondages de la justification des chiffres et autres indications comprises dans les états financiers. Un audit comprend également une appréciation des normes comptables utilisées, un examen des estimations établies par la direction, ainsi qu'une analyse critique de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Comité International Olympique au 31 décembre 2000, du résultat de ses activités, des flux de fonds et du mouvement des fonds pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS).

PricewaterhouseCoopers SA

F. Roth

J.B. Conne

Lausanne, le 12 avril 2001

# Etats de la situation financière

aux 31 décembre 2000 et 1999 (En milliers de dollars US)

ACTIFS	Notes	2000	1999
<b>ACTIFS LIBREMENT DISPONIBLES</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	3	78 047	4 165
Débiteurs et autres actifs circulants	4	30 546	20 393
Dépenses différées, portion courante	5	-	15 280
		108 593	39 838
<b>Actifs immobilisés</b>			
Titres d'investissement	6	54 602	42 054
Dépenses différées	5	9 458	6 518
A recevoir du COJO de Salt Lake City	8	10 042	5 840
Immobilisations corporelles	7	36 865	35 455
		110 967	89 867
<b>ACTIFS BLOQUÉS</b>			
Dépôts bancaires, titres d'investissement et acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	9	129 834	270 527
<b>Total actifs</b>		349 394	400 232
<b>PASSIFS ET SOLDE DES FONDS</b>			
<b>Engagements à court terme</b>			
Créanciers et charges à payer	10	18 605	13 542
Revenus différés, portion courante	11	-	10 017
Droits de télévision à répartir, portion courante	12	-	201 615
Dépôts de garantie, portion courante	13	5 918	5 399
		24 523	230 573
<b>Engagements à long terme</b>			
Emprunts bancaires	14	1 861	8 514
Revenus différés	11	11 915	7 715
Droits de télévision à répartir	12	76 141	45 351
Dépôts de garantie	13	2 970	2 779
Montants dus aux organisations appartenant au Mouvement olympique	15	27 463	15 383
Agence Mondiale Antidopage	16	17 342	-
Obligations de prévoyance	17	3 246	3 537
		140 938	83 279
<b>Solde des fonds</b>			
Non affectés		157 219	68 562
Affectés		25 769	17 818
Réserve de réévaluation sur titres d'investissement		945	-
		183 933	86 380
<b>Total passifs et solde des fonds</b>		349 394	400 232

# Etats des activités pour les exercices

se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999 (En milliers de dollars US)

	Notes	2000			1999
		Non affectés	Affectés	Total	Total
<b>REVENUS</b>					
Droits de télévision	12	88 676	42 200	130 876	-
Autres droits		48 862	149	49 011	9 834
Autres		62	-	62	39
		<u>137 600</u>	<u>42 349</u>	<u>179 949</u>	<u>9 423</u>
<b>DÉPENSES</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Salaires et charges sociales	17	10 988	-	10 988	11 043
Presse, publications et relations publiques		3 574	-	3 574	2 243
Services externes		3 112	-	3 112	3 041
Frais de session, commission et mission		4 485	-	4 485	6 296
Frais de transport, voyage et résidence		1 434	-	1 434	1 901
Entretien et fournitures		3 038	-	3 038	3 204
Amortissements	7	2 354	-	2 354	3 621
Subventions					
- Fondation Olympique		30 000	-	30 000	10 000
- Musée Olympique		2 838	-	2 838	3 407
- Centre d'études et de recherches		1 993	-	1 993	2 345
- Autres		987	-	987	717
Allocation aux fonds affectés		<u>2 214</u>	<u>(2 214)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
		<u>67 017</u>	<u>(2 214)</u>	<u>64 803</u>	<u>47 818</u>
<b>Dépenses débitées aux fonds affectés</b>	18	<u>-</u>	<u>37 893</u>	<u>37 893</u>	<u>19 510</u>
<b>Excédent de revenus (dépenses), avant revenus financiers</b>		70 583	6 670	77 253	(57 905)
Revenus financiers, net	19	<u>18 074</u>	<u>1 281</u>	<u>19 355</u>	<u>9 296</u>
<b>Excédent de revenus (dépenses)</b>		<u><u>88 657</u></u>	<u><u>7 951</u></u>	<u><u>96 608</u></u>	<u><u>(48 609)</u></u>

# Tableaux de financement

pour les exercices se terminant aux 31 décembre  
2000 et 1999 (En milliers de dollars US)

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
<b>Activités opérationnelles</b>		
Excédent de revenus (dépendances) avant revenus et charges de financement	77 253	(57 905)
Ajustements pour :		
- Amortissements	2 354	3 621
- Différences de change	(1 145)	(2 454)
Variations des :		
- Débiteurs et autres actifs circulants	(10 153)	12
- Créanciers et charges à payer	5 063	(4 026)
- Obligations de prévoyance	(291)	(407)
Intérêts reçus	24 051	15 371
Intérêts payés	(122)	(365)
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités opérationnelles	<u>97 010</u>	<u>(46 153)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 764)	(1 844)
Acquisition de titres d'investissement	(11 186)	(5 931)
Remboursement de titres d'investissement	-	6 951
Diminution (augmentation) des dépenses différées	12 340	(9 411)
Diminution (augmentation) des actifs bloqués	140 693	(81 722)
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités d'investissement	<u>138 083</u>	<u>(91 957)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Diminution des emprunts bancaires	(6 653)	(962)
Augmentation (diminution) des revenus différés	(10 017)	1 404
Encaissement des droits de télévision à répartir	290 155	94 896
Répartition des droits de télévision reçus	(460 980)	-
Augmentation des dépôts de garantie	710	3 877
Fonds bloqués pour l'Agence Mondiale Antidopage	17 342	-
Augmentation (diminution) des montants dus aux organisations appartenant au Mouvement Olympique	12 080	(10 056)
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités de financement	<u>(157 363)</u>	<u>89 159</u>
<b>Augmentation (diminution) des liquidités</b>	<u><u>77 730</u></u>	<u><u>(48 951)</u></u>
<b>Mouvement des liquidités</b>		
Au début de l'exercice	4 165	55 274
Augmentation (diminution)	77 730	(48 951)
Effets des modifications des cours de change	(3 848)	(2 158)
A la fin de l'exercice	<u><u>78 047</u></u>	<u><u>4 165</u></u>

# Etats du mouvement des fonds

pour les exercices se terminant aux 31 décembre  
2000 et 1999 (En milliers de dollars US)

	Fonds non affectés	Fonds affectés	Réserve de réévaluation sur titres d'investissement	Total
<b>Solde au 1er janvier 1999</b>	101 132	33 857	648	135 637
Réévaluation des titres d'investissement non reconnue dans l'état des activités	-	-	(648)	(648)
Excédent de dépenses reconnu dans l'état des activités	<u>(32 570)</u>	<u>(16 039)</u>	-	<u>(48 609)</u>
<b>Solde au 31 décembre 1999</b>	68 562	17 818	-	86 380
Réévaluation des titres d'investissement non reconnue dans l'état des activités	-	-	945	945
Excédent de revenus reconnu dans l'état des activités	<u>88 657</u>	<u>7 951</u>	-	<u>96 608</u>
<b>Solde au 31 décembre 2000</b>	<u><u>157 219</u></u>	<u><u>25 769</u></u>	<u><u>945</u></u>	<u><u>183 933</u></u>

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## NOTE 1 ACTIVITÉ

Le Comité International Olympique (CIO), domicilié à Lausanne, Suisse, est une organisation internationale non-gouvernementale à but non-lucratif, à forme d'association dotée de la personnalité juridique. La mission du CIO est de diriger le Mouvement olympique en conformité avec la Charte Olympique. Le Mouvement olympique comprend les organisations, athlètes et autres personnes qui ont accepté d'être guidés par la Charte Olympique, y compris, en plus du CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO), la Solidarité Olympique (SO), les Comités d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO), la Fondation Olympique (FO) et le Musée Olympique (MO).

Les états financiers incluent uniquement les activités du CIO et ne comprennent pas les activités des autres organisations appartenant au Mouvement olympique. Des états financiers cumulés séparés, comprenant le CIO, la FO et le MO ont été préparés pour la première fois pour les exercices clos aux 31 décembre 2000 et 1999. Les revenus présentés dans ces états financiers représentent la part des revenus totaux du Mouvement olympique qui est allouée au CIO. La part des revenus du Mouvement olympique revenant au CIO, qui est allouée par ce dernier à d'autres organisations au sein du Mouvement olympique, à titre de subventions et de donations, est présentée comme dépenses dans les états financiers.

Les revenus du Mouvement olympique sont en grande partie générés par des redevances sur les droits de télévision relatifs aux Jeux Olympiques, mais aussi par l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. L'allocation des revenus entre les organisations du Mouvement olympique est généralement effectuée sur une base contractuelle pour le CIO et les COJO, alors qu'elle est négociée avec le CIO sur une base continue pour les FI, les CNO et la SO.

## NOTE 2 BASE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

### Base de présentation

Les états financiers sont établis sur la base et en conformité avec les normes comptables internationales (IAS). Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de la réévaluation de titres d'investissement qui sont présentés à la valeur de marché.

Les chiffres présentés dans les états financiers sont en dollars US en raison du caractère international des activités du CIO, et du fait que la majorité de ses revenus est également libellée dans cette monnaie.

Les actifs bloqués représentent des acomptes sur droits de télévision reçus et des fonds gérés par le CIO pour le compte d'organisations appartenant au Mouvement olympique. Ces fonds sont placés en dépôts bancaires, en titres d'investissement ou détenus en fiducie (trust).



Le solde des fonds inclut les fonds affectés, qui sont constitués de l'allocation d'une portion de la part du CIO des redevances sur les droits de télévision et des intérêts y relatifs calculés sur le solde des fonds à disposition. Ces fonds peuvent être utilisés pour le financement de dépenses autres que de fonctionnement. De manière générale, ces dépenses consistent en coûts directement liés à l'organisation des Jeux Olympiques, en assistance à des organisations sportives y compris aux manifestations sportives pour handicapés et aux événements liés à "sport pour tous", en projets spéciaux, ainsi qu'en coûts non récurrents.

### **Conversion des monnaies étrangères**

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers inclus dans l'état de la situation financière se composent de liquidités, débiteurs, titres d'investissement, dépôts bancaires bloqués et acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie, créanciers, droits de télévision à répartir, emprunts bancaires et montants dus aux organisations appartenant au Mouvement olympique.

Le CIO utilise également des instruments financiers dérivés, en majorité des contrats d'options de change, qui ne sont pas comptabilisés lors du début de l'opération. Ces instruments sont utilisés dans le but de réduire une partie du risque auquel le CIO est exposé en relation avec les dépenses de fonctionnement encourues en francs suisses. De plus, le CIO effectue un certain nombre de dépôts bancaires en dollars US, qui offrent un rendement supérieur par rapport au rendement ordinaire sur les dépôts en dollars US, mais comportent une option de remboursement du dépôt en francs suisses si, à l'échéance du dépôt, le taux de change entre le dollar US et le franc suisse excède le prix d'exercice fixé au début du dépôt.

### **Liquidités**

Pour l'établissement du tableau de financement, les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles venant à échéance dans les trois mois.

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## Titres d'investissement

Les titres d'investissement consistent en obligations à taux fixe et variable, qui sont généralement conservées jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés à la valeur de marché déterminée par le prix offert en bourse à la clôture au jour de la date du bilan. Les augmentations de valeur des titres d'investissement sont créditées à la réserve de réévaluation incluse dans les soldes des fonds. Les diminutions de valeur qui compensent des augmentations précédentes sont débitées de la réserve de réévaluation; toutes les autres diminutions sont débitées dans l'état des activités.

## Immobilisations corporelles

Les immeubles et les installations immobilières, les améliorations locatives, les meubles et l'équipement ainsi que les systèmes d'information sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations:

Immeubles	50 ans
Installations immobilières	25 ans
Améliorations locatives, meubles et équipement	10 ans
Systèmes d'information	5 ans

Les terrains et les collections sont comptabilisés au coût d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissements.

Les nouvelles installations et les rénovations importantes sont capitalisées; l'entretien, les réparations et les remplacements mineurs encourus sont comptabilisés dans l'état des activités.

## Obligations du fonds de prévoyance

Le CIO gère un fonds de prévoyance à primauté de prestations dont les actifs sont détenus dans un fonds séparé et indépendant des actifs du CIO. Les coûts de prévoyance sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût de la prévoyance, qui est constaté dans l'état des activités, est calculé de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés; ceci conformément aux conseils d'un actuaire qualifié qui effectue l'évaluation intégrale du fonds de prévoyance sur une base régulière. Les engagements de prévoyance sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux d'intérêts des obligations d'Etat dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant. Tous les écarts actuariels sont répartis sur la durée de vie active moyenne restante des employés.

## **Reconnaissance des revenus**

### Revenus des droits de télévision

Les redevances sur les droits de télévision pour la diffusion visuelle des Jeux Olympiques, représentant la part des revenus de redevances brutes allouées définitivement au CIO, sont reconnues lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. Les acomptes reçus avant cette date sont comptabilisés lors de leur encaissement et sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables en tout temps, entièrement ou en partie, aux chaînes de télévision jusqu'à l'achèvement des Jeux, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devaient se réaliser.

Les revenus bruts de ces redevances sont répartis entre le CIO, les COJO, FI, CNO et la SO. Les acomptes qui ont été reçus par le CIO et qui n'ont pas encore été alloués au CIO, aux FI et à la SO sont enregistrés au passif et sont payables après achèvement complet des Jeux Olympiques. Les revenus d'intérêts sur les acomptes des droits de télévision reçus, sont au bénéfice du CIO et sont enregistrés avec les revenus d'intérêts courants.

### Autres droits

Les autres droits comprennent les revenus provenant de l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Ces revenus représentent la part du CIO relative au Programme International de Marketing Olympique (Programme TOP), programmes de marketing des COJO et des revenus provenant du sponsoring, des licences et d'autres accords avec des fournisseurs. Les revenus qui sont liés aux Jeux Olympiques sont différés jusqu'à l'année des Jeux, alors que les autres revenus sont comptabilisés dans la période où le paiement est dû.

Une partie de ces revenus est reçue sous forme de biens ou de services (Value in Kind). Ceux-ci sont comptabilisés lors de la réception, sur la base de la valeur effective qui correspond au prix de marché estimé des biens et services, s'ils avaient été acquis dans un marché concurrentiel.

## **Dépenses différées**

Les dépenses du CIO encourues en relation avec les Jeux Olympiques qui n'ont pas encore eu lieu sont traitées selon la même méthode comptable que les revenus desdits Jeux. Par conséquent, ces dépenses sont différées et reconnues dans l'état des activités après l'achèvement complet des Jeux Olympiques.

## **Impôts sur le bénéfice**

Le CIO est exempté du paiement d'impôts sur le bénéfice.

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## NOTE 3 LIQUIDITÉS

	<u>2000</u>	31 décembre
	US\$ 000	<u>1999</u>
		US\$ 000
Trésorerie	(102)	(1 656)
Dépôts bancaires librement disponibles		
- en dollars US	54 149	-
- en francs suisses	<u>24 000</u>	<u>5 821</u>
Total liquidités	<u>78 047</u>	<u>4 165</u>

Les dépôts bancaires sont placés auprès de grandes banques suisses. En 2000 et 1999 les taux d'intérêts moyens pondérés étaient les suivants : 6,78% respectivement 5,58% pour les dépôts en dollars US, 3,95% respectivement 1,89% pour les dépôts en francs suisses.

## NOTE 4 DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

	<u>2000</u>	31 décembre
	US\$ 000	<u>1999</u>
		US\$ 000
Droits à recevoir	1 517	729
Impôts à récupérer	9 053	1 805
Compte courant SO	251	201
Compte courant COJO d'Athènes	471	-
Avances au Partenaire technologique pour le compte du COJO d'Athènes	7 372	1 250
Compte courant COJO de Turin	44	-
Compte courant COJO de Sydney	1 991	-
Autres débiteurs	1 270	998
Intérêts courus	5 618	7 362
Avance à Meridian Management SA	-	3 307
Charges payées d'avance	1 282	1 144
Souvenirs olympiques et trophées	1 677	1 329
Avances pour les coûts de reconstruction Sarajevo	<u>-</u>	<u>2 268</u>
Total débiteurs et autres actifs circulants	<u>30 546</u>	<u>20 393</u>

**NOTE 5 DÉPENSES DIFFÉRÉES**

	<u>2000</u>	31 décembre <u>1999</u>
	US\$ 000	US\$ 000
Jeux Olympiques d'hiver		
- 2002	2 997	2 348
- 2006	<u>956</u>	<u>969</u>
	<u>3 953</u>	<u>3 317</u>
Jeux Olympiques d'été		
- 2000	-	14 204
- 2004	3 476	3 031
- 2008	<u>732</u>	<u>169</u>
	<u>4 208</u>	<u>17 404</u>
Autres		
- Services d'information des résultats olympiques	986	1 077
- Programme de transfert des connaissances des Jeux	<u>311</u>	<u>-</u>
	<u>1 297</u>	<u>1 077</u>
Total dépenses différées	9 458	21 798
Dont, portion courante	<u>-</u>	<u>(15 280)</u>
Total portion long terme	<u><u>9 458</u></u>	<u><u>6 518</u></u>

**NOTE 6 TITRES D'INVESTISSEMENT**

	<u>2000</u>	31 décembre <u>1999</u>
	US\$ 000	US\$ 000
Venant à échéance en		
- 2001	14 967	12 899
- 2002	13 917	11 832
- 2003	11 812	9 653
- 2004	6 988	3 912
- 2005	<u>6 918</u>	<u>3 758</u>
Total titres d'investissement	<u><u>54 602</u></u>	<u><u>42 054</u></u>

En 2000 et 1999, les taux d'intérêts moyens pondérés sur les obligations en dollars US étaient de 6,29% et 6,12% respectivement. En 2000, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations en Euro était de 5,25%.

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et installations	Améliorations locatives, mobilier et équipement	Systèmes d'information	Collections	Total
	US\$ 000	US\$ 000	US\$ 000	US\$ 000	US\$ 000
<b>Exercice clos</b>					
<b>31 décembre 1999</b>					
Valeur nette comptable à l'ouverture	19 531	4 435	3 424	9 842	37 232
Acquisitions	-	338	774	732	1 844
Amortissements	<u>(292)</u>	<u>(905)</u>	<u>(2 424)</u>	<u>-</u>	<u>(3 621)</u>
Valeur nette comptable à la clôture	<u>19 239</u>	<u>3 868</u>	<u>1 774</u>	<u>10 574</u>	<u>35 455</u>
<b>Au 31 décembre 1999</b>					
Coûts d'acquisition	22 798	8 409	11 265	10 574	53 046
Amortissements cumulés	<u>(3 559)</u>	<u>(4 541)</u>	<u>(9 491)</u>	<u>-</u>	<u>(17 591)</u>
Valeur nette comptable	<u>19 239</u>	<u>3 868</u>	<u>1 774</u>	<u>10 574</u>	<u>35 455</u>
<b>Exercice clos</b>					
<b>31 décembre 2000</b>					
Valeur nette comptable à l'ouverture	19 239	3 868	1 774	10 574	35 455
Acquisitions	-	586	979	2 199	3 764
Amortissements	<u>(319)</u>	<u>(788)</u>	<u>(1 247)</u>	<u>-</u>	<u>(2 354)</u>
Valeur nette comptable à la clôture	<u>18 920</u>	<u>3 666</u>	<u>1 506</u>	<u>12 773</u>	<u>36 865</u>
<b>Au 31 décembre 2000</b>					
Coûts d'acquisition	22 798	8 995	12 244	12 773	56 810
Amortissements cumulés	<u>(3 878)</u>	<u>(5 329)</u>	<u>(10 738)</u>	<u>-</u>	<u>(19 945)</u>
Valeur nette comptable	<u>18 920</u>	<u>3 666</u>	<u>1 506</u>	<u>12 773</u>	<u>36 865</u>

Le CIO est au bénéfice d'un droit de superficie sur le terrain où est construite la Maison Olympique, accordé à titre gracieux par la Ville de Lausanne, venant à échéance en 2083. Le Château de Vidy est également mis à disposition du CIO à titre gracieux jusqu'à cette même échéance. Le droit de superficie et la mise à disposition du Château ne sont pas reflétés dans la valeur des immobilisations corporelles.

**NOTE 8 À RECEVOIR DU COJO DE SALT LAKE CITY**

Le CIO a accepté de différer jusqu'au 31 mars 2002 tout paiement de redevance qui lui est dû par le COJO de Salt Lake City (SLOC). Un intérêt annuel de 6% sera payable sur le montant de ces redevances depuis la date du paiement initialement prévue dans le contrat de marketing jusqu'à la date où le paiement sera effectué. Si de telles redevances ne sont pas payées par le SLOC aux dates différées fixées, le CIO aura le droit de prélever ces montants sur les droits du programme TOP dus au SLOC.

**NOTE 9 DÉPÔTS BANCAIRES, TITRES D'INVESTISSEMENT ET ACOMPTES SUR DROITS DE TÉLÉVISION DÉTENUS EN FIDUCIE**

	<u>2000</u>	31 décembre <u>1999</u>
	US\$ 000	US\$ 000
Dépôts bancaires	82 309	163 132
Titres d'investissement arrivant à échéance pendant l'année 2000	-	6 995
Acomptes sur droits de TV détenus en fiducie	<u>47 525</u>	<u>100 400</u>
Total dépôts bancaires et acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	<u>129 834</u>	<u>270 527</u>

Les dépôts bancaires sont placés principalement en dollars US auprès de grandes banques suisses. En 2000 et 1999, les taux d'intérêts moyens pondérés sur les dépôts bancaires bloqués étaient de 6,78% et 5,58% et de 7,25% et 6,50% respectivement pour les acomptes sur les droits de télévision.

**NOTE 10 CRÉANCIERS ET CHARGES A PAYER**

	<u>2000</u>	31 décembre <u>1999</u>
	US\$ 000	US\$ 000
Droits à redistribuer	4 249	-
Payable au COJO de Sydney	4 048	-
Compte courant MO	33	945
Autres créanciers	9 457	12 403
Charges à payer	<u>818</u>	<u>194</u>
Total créanciers et charges à payer	<u>18 605</u>	<u>13 542</u>

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## NOTE 11 REVENUS DIFFÉRÉS

	<u>2000</u>	31 décembre
	US\$ 000	<u>1999</u>
		US\$ 000
Jeux Olympiques d'hiver - 2002	<u>11 915</u>	<u>7 715</u>
Jeux Olympiques d'été - 2000	<u>-</u>	<u>10 017</u>
Total revenus différés	11 915	17 732
Dont, portion courante	<u>-</u>	<u>(10 017)</u>
Total portion à long terme	<u><u>11 915</u></u>	<u><u>7 715</u></u>

## NOTE 12 DROITS DE TÉLÉVISION À RÉPARTIR

	<u>2000</u>	31 décembre
	US\$ 000	<u>1999</u>
		US\$ 000
Jeux Olympiques d'hiver - 2002	67 277	44 075
- 2006	<u>88</u>	<u>88</u>
	<u>67 365</u>	<u>44 163</u>
Jeux Olympiques d'été - 2000	-	201 615
- 2004	8 276	688
- 2008	<u>500</u>	<u>500</u>
	<u>8 776</u>	<u>202 803</u>
Total droits de télévision à répartir	76 141	246 966
Dont, portion courante	<u>-</u>	<u>(201 615)</u>
Total portion à long terme	<u><u>76 141</u></u>	<u><u>45 351</u></u>



Les droits de télévision reçus par le CIO en relation avec les Jeux Olympiques de 2000 ont été répartis comme suit :

	US\$ 000
<b>Montant disponible</b>	<b><u>460 980</u></b>
<u>Première répartition</u>	
- Agence Mondiale Antidopage (Note 16)	<u>25 000</u>
<u>Deuxième répartition</u>	
- CIO (Fonds affectés)	30 700
- FI Jeux Olympiques (Note 15)	28 500
- SO (Note 15)	<u>26 700</u>
	<u>85 900</u>
<u>Troisième répartition</u>	
- Paiement spécial marketing aux FI	72 504
- Fonds alloués pour programmes spéciaux CIO (Fonds affectés)	<u>11 500</u>
	<u>84 004</u>
<u>Solde réparti comme suit :</u>	
- 1/3 au CIO (Fonds non affectés)	88 676
- 1/3 aux FI	88 700
- 1/3 à la SO	<u>88 700</u>
	<u>266 076</u>
 Total réparti comme ci-dessus	 <u><u>460 980</u></u>

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## NOTE 13 DÉPÔTS DE GARANTIE

	31 décembre	
	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	US\$ 000	US\$ 000
Jeux Olympiques d'hiver		
- 2002, COJO, Salt Lake City	677	633
- 2006, COJO, Turin	<u>1 089</u>	<u>1 019</u>
	<u>1 766</u>	<u>1 652</u>
Jeux Olympiques d'été		
- 2000, COJO, Sydney	5 768	5 399
- 2004, COJO, Athènes	1 204	1 127
- 2008, ville candidate	<u>150</u>	<u>-</u>
	<u>7 122</u>	<u>6 526</u>
Total dépôts de garantie	8 888	8 178
Dont, portion courante	<u>(5 918)</u>	<u>(5 399)</u>
Total portion à long terme	<u>2 970</u>	<u>2 779</u>

Les dépôts de garantie, comprenant les intérêts actifs y relatifs, sont remboursables aux villes candidates après l'élection de la ville hôte. Pour cette dernière, ils sont remboursables y compris les intérêts actifs y relatifs, selon les termes et conditions du contrat après les Jeux respectifs.

## NOTE 14 EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires à terme fixe sont gagés par une hypothèque sur la Villa du Centenaire pour un montant de US\$ 1.9 millions, ainsi que par des dépôts bancaires pour le solde. Au 31 décembre 2000, le taux d'intérêt moyen annuel est de 4,1% (2,625% au 31 décembre 1999). Les emprunts sont conclus pour des périodes fixes allant jusqu'à 12 mois et sont généralement reconduits à l'échéance.

## NOTE 15 MONTANTS DUS AUX ORGANISATIONS APPARTENANT AU MOUVEMENT OLYMPIQUE

Ce compte représente des fonds gérés par le CIO pour le compte d'organisations du Mouvement olympique. Les opérations enregistrées en 2000 et 1999 sont les suivantes :

	SO	FI Jeux Olym- piques	FI Jeux Olym- piques d'hiver	Total
	US\$ 000	US\$ 000	US\$ 000	US\$ 000
Solde au 1er janvier 1999	16 257	8 302	880	25 439
Revenus d'intérêts	742	402	10	1 154
Assistance financière	(5 781)	(2 325)	(522)	(8 628)
Services d'information des résultats olympiques	-	(391)	(1 676)	(2 067)
Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de sport	(258)	(193)	(64)	( 515)
Solde au 31 décembre 1999	10 960	5 795	(1 372)	15 383
Répartition des droits de télévision (Note 12)	26 700	28 500	-	55 200
Revenus d'intérêts	673	687	-	1 360
Transfert au programme SO 2001-2004	(11 287)	-	-	(11 287)
Assistance financière	(73)	(1 911)	(424)	(2 408)
Services d'information des résultats olympiques	-	(206)	(18)	( 224)
Dépenses en relation avec les Jeux Olympiques 2000	(19 383)	(9 021)	-	(28 404)
Allocation finale au fonds pour la reconstruction de Sarajevo	(1 438)	-	-	(1 438)
Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de sport	(347)	(279)	(93)	( 719)
Solde au 31 décembre 2000	<u>5 805</u>	<u>23 565</u>	<u>(1 907)</u>	<u>27 463</u>

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## NOTE 16 AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

Durant la conférence mondiale sur le dopage dans le sport, qui a eu lieu du 2 au 4 février 1999 à Lausanne, Suisse, le CIO s'est engagé à apporter un montant de US\$ 25 millions comme capital initial de la nouvelle agence antidopage qui devait être constituée.

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 sous la forme d'une fondation suisse régie par les règles du Code Civil Suisse.

	<u>2000</u>	31 décembre
	US\$ 000	<u>1999</u>
		US\$ 000
Fonds destinés à l'AMA (Note 12)	25 000	-
Allocations à l'AMA	(5 500)	-
Projets de recherche EPO contractés avant la constitution de l'AMA	(2 017)	-
Autres coûts encourus par le CIO pour la constitution de l'AMA	<u>(141)</u>	<u>-</u>
Solde des fonds destinés à l'AMA	<u>17 342</u>	<u>-</u>

## NOTE 17 FRAIS DE PERSONNEL

	<u>2000</u>	31 décembre
	US\$ 000	<u>1999</u>
		US\$ 000
Salaires	9 187	8 406
Charges sociales	1 350	1 617
Coûts de prévoyance – plan à primauté de prestations	<u>451</u>	<u>1 020</u>
Total frais de personnel	<u>10 988</u>	<u>11 043</u>
Nombre moyen des employés	<u>108</u>	<u>103</u>

### Plan à primauté de prestations

Le fonds de prévoyance du CIO couvre la quasi totalité des employés. Le plan a été évalué par des actuaires indépendants, suivant la méthode de la projection de l'unité de crédit au 31 décembre 2000.

Les montants enregistrés dans l'état des activités sont les suivants :

	<u>2000</u> US\$ 000	<u>1999</u> US\$ 000
Coût annuel calculé des pensions	1 156	992
Intérêt sur engagements de prévoyance futurs	326	412
Rendement attendu des actifs du plan	(408)	(350)
Amortissement net	(179)	(34)
Contribution des employés	<u>(444)</u>	<u>-</u>
Charges nettes des pensions pour l'exercice inclues dans les frais de personnel	<u>451</u>	<u>1 020</u>

Le rendement effectif des actifs du plan est de US\$ 369 000 en 2000 et de US\$ 312 000 en 1999.

La situation du plan de prévoyance et les montants inclus dans l'état de la situation financière aux 31 décembre 2000 et 1999 se présentent comme suit :

	<u>2000</u> US\$ 000	31 décembre <u>1999</u> US\$ 000
Obligations de prévoyance futures	8 831	12 342
Valeur effective des actifs du fonds de prévoyance	<u>(8 831)</u>	<u>(8 233)</u>
Valeur actualisée des obligations non couvertes	-	4 109
Gains nets (pertes nettes) non reconnus	<u>3 246</u>	<u>(572)</u>
Obligations de prévoyance provisionnées dans l'état de la situation financière	<u>3 246</u>	<u>3 537</u>

Le mouvement des passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière durant les exercices 2000 et 1999 se présente comme suit :

	<u>2000</u> US\$ 000	31 décembre <u>1999</u> US\$ 000
Au début de l'exercice	3 537	3 944
Total des charges comme ci-dessus	451	1 020
Contribution payée	(690)	(1 131)
Gain de change	<u>(52)</u>	<u>(296)</u>
Obligations de prévoyance provisionnées dans l'état de la situation financière	<u>3 246</u>	<u>3 537</u>

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

Les hypothèses utilisées pour les calculs actuariels sont les suivantes :

	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer les valeurs actualisées	4.0 %	3.5 %
Taux annuel de croissance des salaires futurs	1.0 %	2.0 %
Taux estimé de croissance des prestations futures de prévoyance	0.5 %	1.0 %
Taux estimé de rendement à long terme des actifs du fonds de prévoyance	5.0 %	4.5 %

## NOTE 18 DÉPENSES DÉBITÉES AUX FONDS AFFECTÉS

	<u><b>2000</b></u>	<u><b>1999</b></u>
	US\$ 000	US\$ 000
Dépenses affaires publiques	533	4 872
Dépenses en relation avec les Jeux Olympiques 2000 (voir ci-dessous)	25 842	-
Assistance financière et frais de session de diverses associations	3 787	2 914
Projets spéciaux et publications	1 841	3 931
Conférence Nouveaux Médias et Internet	378	-
Exposition Universelle de Hanovre	1 176	-
Allocation finale au fonds pour la reconstruction de Sarajevo	1 438	2 511
Commission CIO 2000	-	1 170
Concours Art et Sport	614	-
Campagne promotionnelle " Celebrate Humanity "	1 312	-
Développement Internet	729	2 047
Conférence mondiale sur le dopage dans le sport 1999	-	1 726
Autres	<u>243</u>	<u>339</u>
	<u><u>37 893</u></u>	<u><u>19 510</u></u>

Dépenses liées aux Jeux Olympiques 2000

	<u><b>2000</b></u>
	US\$ 000
Phase de candidature, commission d'évaluation et élection	2 176
Commission de Coordination et groupes de travail	2 623
Technologie des Jeux : homologation et tests	2 529
Opérations durant la période des Jeux Olympiques de Sydney	
* Voyages	1 815
* Logement et frais de séjour	4 466
* Billets pour les cérémonies et les compétitions sportives	2 388
* Programme marketing	1 400
* Services externes	2 781
* Publications	528
* Frêt et logistique	<u>1 254</u>
Programme de transfert de connaissances	<u>3 882</u>
Total, comme ci-dessus	<u><u>25 842</u></u>

NOTE 19	REVENUS FINANCIERS, NETS	<u>2000</u>	<u>1999</u>
		US\$ 000	US\$ 000
	Revenus d'intérêts	24 051	15 204
	Charges d'intérêts	(122)	(365)
	Diminution de la valeur comptable des titres d'investissement	-	(899)
	Pertes nettes sur transactions en monnaies étrangères	<u>(4 574)</u>	<u>(4 644)</u>
	Total revenus financiers, net	<u><u>19 355</u></u>	<u><u>9 296</u></u>

## NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS

### Instruments dérivés

Aux 31 décembre 2000 et 1999, les contrats d'option sur devises en cours pour le CIO étaient les suivants :

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
- Montant du contrat (US\$ 000)	-	6 000
- Dates d'échéance	-	15.3.2000
- Prix d'exercice du put contre francs suisses	-	1.50-1.535
- Prix d'exercice du call contre francs suisses	-	1.57-1.60

Aux dates ci-dessus, aucun des contrats d'option n'a entraîné d'ajustements positifs ou négatifs significatifs de valeur effective.

Aux 31 décembre 2000 et 1999, le CIO a des dépôts en banque de US\$ 6 millions et US\$ 26,5 millions respectivement. Ces dépôts sont remboursables en francs suisses si le taux du dollar contre le franc suisse dépasse un certain seuil. Aucun des dépôts en question n'a entraîné d'ajustements positifs ou négatifs significatifs de valeur effective aux dates de fin d'exercice, ci-dessus.

### Risques de crédit

Tous les revenus du CIO proviennent principalement des redevances de droits de télévision et autres droits. Le CIO estime que les montants dus en vertu des droits précités ne présentent pas de risque de recouvrement. Les liquidités sont placées auprès de grandes banques suisses et les instruments dérivés sont contractés avec ces mêmes établissements. Les titres d'investissement sont constitués d'obligations émises par des sociétés de première qualité et par des entités gouvernementales. Il n'existe pas d'autres concentrations significatives du risque de crédit.

### Valeur effective (fair values)

La valeur comptable de tous les instruments financiers est proche de leur valeur effective.

# Annexe aux états financiers

pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2000 et 1999

## **NOTE 21      TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Les transactions et soldes avec les autres organisations appartenant au Mouvement olympique ne figurent pas dans cette note, car ils sont déjà détaillés dans les états financiers ci-dessus. Les membres, le Président et la commission exécutive du CIO ne sont pas rémunérés par le CIO. Toutefois, le CIO couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, hôtels, repas et indemnités journalières pour dépenses. Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique frais de session, commission et mission. De plus, le CIO supporte les frais de résidence (chambre et frais de séjour) du Président à Lausanne, qui se sont élevés à US\$ 186 000 en 2000 et US\$ 195 000 en 1999. Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique frais de transport, voyage et résidence.